

INTERNAT SITE DE CHAVANOD – AUTORISATION DE SORTIE

Nom – Prénom de l'élève :

Classe :

AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE LIBRE

Je soussigné, Madame, Monsieur

1/ Autorise mon enfant (écrire en toute lettre).....

2/ N'autorise pas mon enfant (écrire en toute lettre).....

à bénéficier de la sortie libre et par conséquent à pouvoir quitter l'établissement les mercredis dès la fin des cours avec un retour impératif pour 20h00 et pendant cette période reconnaît décharger le lycée de toute responsabilité et renoncer à tous les recours.

Les élèves internes pourront utiliser la navette des demi-pensionnaires (à leur frais) et rentreront par leurs propres moyens de locomotion pour un retour impératif à 20h00.

L'établissement se réserve le droit de rendre caduque ce « contrat » de sortie libre en cas de problème soit à l'issue de l'une des sorties, soit à l'issue de la scolarité (attitude, comportement ou autre).

Chaque élève doit s'engager à respecter ce contrat, avoir un comportement correct en dehors de l'établissement ainsi qu'au retour dans le lycée.

Le schéma simpliste : « sortie libre = sortie bar » est à bannir.

Aucune sortie ne sera possible sans retour de ce document signé par les familles et les élèves.

Lu et approuvé,

Fait à

Le

Signature des parents ou du responsable légal

Lu et approuvé

Fait à

Le

Signature élève mineur / majeur